

Communiqué de presse
Bordeaux, le 23 novembre 2023

Jeudi 23 novembre à 17h30, inCité a inauguré 9 nouveaux logements sociaux publics et un local d'activités, 6 place André Meunier à Bordeaux, en présence de Pierre Hurmic, maire de Bordeaux et Marie-Claude Noel vice-présidente de Bordeaux Métropole.

Cette opération s'inscrit dans les missions de requalification du centre historique confiées à inCité par Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux ainsi que dans le cadre du Programme de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés. Elle est symbolique de notre action en matière de lutte contre l'habitat indigne, enjeu prioritaire dans le centre historique de Bordeaux et plus particulièrement dans ce secteur Marne-Yser.

Une réhabilitation du déjà là sur un bâti des années 70

L'agence Fabre/de Marien architectes désignée par inCité a mené le projet de réhabilitation de cet immeuble des années 70, une intervention assez exceptionnelle pour inCité qui réhabilite majoritairement des immeubles du 18^{ème} siècle. Malgré l'arrêté d'insalubrité pris sur cet immeuble en février 2020 et son état très dégradé, sa structure constructive assurait de bonnes conditions d'habitabilité. Le projet architectural a naturellement poursuivi l'écriture existante mais redessiné les logements pour plus d'espace et de confort : le programme a ainsi permis de passer de 5 à 2 logements par étage ; avec un travail sur le rapport à la lumière qui a été amplifié. Par ailleurs, le style des années 70 a été souligné jusque dans l'utilisation de matériaux et coloris évocateurs. Un chantier qui s'est déroulé sans aléas, en 15 mois.

L'accompagnement social, un des savoir-faire d'inCité

inCité a suivi cet immeuble avec les services jusqu'à ce qu'un arrêté d'insalubrité soit pris en février 2020. Après un incendie puis un squat, 20 ménages sont relogés en urgence car le propriétaire de l'immeuble est défaillant. inCité en reloge 5 provisoirement puis 6 de manière définitive, avec l'aide du CCAS, des services de la mairie de quartier et d'autres bailleurs sociaux. De même, les équipes d'inCité, avec leur réseau associatif, ont, en plein confinement, pu trouver des solutions et livrer des biens de première nécessité à ces personnes pour leur permettre de patienter plus sereinement.

9 nouveaux ménages emménageront mi-décembre dans des appartements aux loyers sociaux voire très sociaux (5 PLAI et 4 PLUS), selon le circuit classique et réglementaire de l'attribution de logement social. Dans le cadre du PRQAD et de la concession d'aménagement, inCité dispose également d'une priorité à la première attribution sur 50 % de chaque programme de logements sociaux produits.

Contact presse